

**AUTORISATION PARENTALE  
POUR LA PRATIQUE DE LA PLONGÉE SUBAQUATIQUE ET  
ACTIVITÉS ANNEXES  
ET DE PRISE DE VUE ACCORDÉES POUR LES MINEURS**

(Une autorisation par enfant)

Dans le cadre des activités du club, la personne mineure pratique la plongée subaquatique et prend part aux activités annexes du club.

Le club peut être amené à utiliser des photos des enfants (journal, site internet ou page privée facebook du club, publications, reportages). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Je (nous) soussigné(e)(s) :

NOM.....

PRENOM.....

LIEN DE PARENTÉ.....

ADRESSE.....

N°DE TÉLÉPHONE.....

Responsable(s) légal(e)(s) (légaux) de l'enfant :

NOM.....

PRÉNOM.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE.....

**Déclare(nt) autoriser / n'autorise pas \* mon (notre) enfant :**

✓ à pratiquer la plongée subaquatique ainsi que les activités annexes dans le cadre des activités du club en toutes connaissances des risques encourus.

**Déclare(nt) autoriser / n'autorise pas \* le club ASPS Plongée / Les Écureuils Volants :**

✓ à utiliser des photos de mon (notre) enfant prises dans le cadre de ses activités.

**Cette autorisation couvre toute la durée de la licence fédérale pour l'année en cours.**

A .....

Le .....

Signature(s) du (des) représentant(s) légal (légaux) :

\* Rayer la mention inutile